

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°290 – juill.août 2020

Congrès de l'USR :

En pleine préparation

Page 5

Luttes santé :

De timides avancées,
le principal reste à
gagner

Pages 9 à 11

Élections TPE :

Dispositifs de cam-
pagne dans l'Allier

Pages 6 à 8

Action :

Prêt...Partez !





Pour un « après meilleur qu'avant »

Rentrée inédite. Combien de fois avons-nous utilisé cette expression pour décrire le contexte de notre activité syndicale ? Cette formule prend tout son sens pour cette rentrée 2020.

Personne n'imaginait les 12 mois hors-normes que nous venons de traverser depuis la rentrée précédente. En effet, comment ne pas revenir un instant sur la bataille des retraites débutée le 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites à points de Macron.

Une grève historique, 3 mois d'intense mobilisation, qui a mis le gouvernement sur le reculoir, l'obligeant à utiliser le 49.3. Certains diront que c'est la covid 19 qui n'a pas permis au gouvernement d'aller au bout, mais c'est bien notre mobilisation sans précédent qui a gagné le rejet majoritaire et qui a empêché le gouvernement d'arriver à ses fins. Bien que le gouvernement annonce poursuivre sa réforme, pour l'instant aucune date dans les agendas n'est posée, la vigilance reste de mise, mais nous devons l'avoir à l'esprit comme autant d'éléments de confiance dans la capacité de la CGT pour agir dans les semaines à venir.

Depuis le mois de mars, nous avons appris à vivre avec ce fameux Coronavirus. Dans la CGT, nous ne devons pas nous perdre en conjecture dans des débats sur l'origine du virus, sur l'utilité du port du masque. Nous ne sommes pas médecins et nous ne nous prononcerons pas sur son efficacité, mais puisque celui-ci est devenu obligatoire sur les lieux de travail clos comme à l'extérieur, sa mise à disposition gratuite par les employeurs et par l'état devrait être effective. Notre priorité, c'est la santé des travailleuses et travailleurs.

Pour autant, il n'y a aucun doute, le tandem patronat/gouvernement entend bien mettre à profit la crise sanitaire et ses conséquences économiques en faisant payer l'addition aux salarié.e.s.

Chantage à l'emploi, allongement du temps de travail, baisse des salaires, « accord de performance »... le gouvernement, à travers un arsenal de mesures, met à portée des employeurs des dispositions pour détruire massivement les emplois, les droits des salarié.e.s et leurs conquits sociaux.

L'arrivée d'un nouveau premier ministre ne change rien à la donne. Castex annonce un plan de relance de 100 milliards. Soyons clair, ce n'est pas un plan en faveur de l'emploi... Le premier ministre s'est contenté de demander timidement au patronat... 126 000 emplois et leur donne... 100 milliards en échange !

L'orientation générale de ce plan est le soutien aux entreprises, y compris les plus grosses qui n'ont pas toutes des problèmes de trésorerie. Ces aides ne sont assorties d'aucune conditionnalité sociale ou environnementale. Elles ne seront d'aucun secours pour sauver les salarié.e.s des centaines de milliers de licenciements en cours ou à venir.

Nous devons rompre avec ce système mortifère, d'autres choix sont possibles. Les revendications des salariés avec la CGT dans les luttes ouvrent des perspectives.

Pas de négociations sans la construction du rapport de force. Il faut mettre la pression sur le gouvernement et le patronat. C'est pour cela que la CGT a décidé d'appeler les salariés, retraités, privés d'emploi le 17 septembre 2020, à une puissante journée d'action, de grèves et de manifestations, seuls moyens pour que, durablement, « l'après » soit meilleur « qu'avant » !

Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD

UNE : Photo montage propriété UD

P2 : Editorial

P3 et 4 : Les luttes dans l'Allier

P5 : Préparation congrès de l'USR

P6 à 8 : – Campagne TPE dans l'Allier
– Pub

P9 à 11 : Premiers acquis dans la santé

P12 : Interview

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Un agenda de rentrée déjà bien fourni

Une CGT bien décidée à agir et mobiliser malgré la crise sanitaire ! L'état d'urgence reste en vigueur avec, entre autres, l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public. Sont autorisés, suite à saisine du Conseil d'Etat et notamment par la CGT, les manifestations et rassemblements soumis à déclaration préalable ne dépassant pas les 5 000 participants en respectant les règles sanitaires (distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes, port du masque systématique lorsque le respect de cette distance n'est pas garanti, gestes barrières). Depuis le 1er septembre, le port du masque est quasi obligatoire dans tous les lieux d'activité clos, ce qui ne manquera pas non plus d'impacter la tenue de toutes nos réunions et formations. En aucun cas, cela ne doit ralentir notre démarche d'imposer le progrès social.



Le 4 septembre, soutien à Geneviève

04 septembre 2020 :

Rassemblement de soutien à notre camarade Geneviève Wasko, déléguée syndicale CGT, élue au CSE chez Eurofins Laboratoire Cœur de France à Moulins, convoquée à un entretien en vue d'un licenciement ce vendredi 04 septembre 2020. Au vu du dossier, il apparaît clairement que les employeurs successifs de Geneviève (Eurofins, l'actuel, et le Conseil Départemental de l'Allier qui l'a mis à disposition d'Eurofins) ont la ferme volonté de l'empêcher d'exercer son mandat syndical. Nous sommes devant un cas typique de discrimination syndicale. Nous devons réagir avec fermeté.

10 septembre 2020 :

Rendu du jugement, au Conseil de Prud'hommes, du dossier des camarades du Centre de Tri Postal de Moulins/Yzeure, en droit de retrait depuis janvier 2020.

10 septembre 2020 :

Assemblée Générale Départementale de rentrée, l'après-midi, à Tronget. Tous les syndicats CGT du département, représentés par une délégation, sont invités à débattre dans cette période particulièrement difficile, où nous sommes loin d'en avoir fini avec la crise sanitaire, et où tous les indicateurs laissent à penser que nous sommes à l'aube d'une crise sociale d'ampleur, de la nécessité d'élever et de construire le rapport de force permettant de mettre la pression sur le gouvernement, le patronat et leur système mortifère. Faire le point de la situation dans notre département, finaliser nos plans de travail pour les actions fixées à venir, réfléchir aux suites, mettre en place notre campagne pour la gagne des prochaines élections TPE dans notre département... Beaucoup de sujets pour lesquels il est crucial que toute la CGT prenne le temps de se réunir et de débattre de la construction des mobilisations nécessaires au recul du camp adverse (gouvernement et patronat).

17 septembre 2020 :

Journée interprofessionnelle nationale d'actions, de grèves et de manifestations pour un « après » meilleur « qu'avant » à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et des organisations syndicales de jeunesse. Dans l'Allier, la CGT appelle tous les salarié.e.s, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi à participer aux manifestations organisées, à 10h30, dans les bassins d'emploi de Montluçon, Moulins et Vichy.

21 au 25 septembre 2020 :

Stage « Communication » pour mieux cerner les enjeux de l'information et sa communication, appréhender les nouvelles technologies pour les mettre au service de l'organisation, connaître les mécanismes de rédaction d'un tract et les modes préparatoires à la réalisation d'une interview, comprendre les codes des réseaux sociaux et en maîtriser les outils.

**26 septembre 2020 :**

Journée des « marches pour le climat ». La CGT, convaincue que « Le progrès social et environnemental, c'est possible et urgent ! » appelle l'ensemble des militant.e.s et des citoyen.ne.s à s'inscrire dans ces marches partout où elles seront organisées.

05 au 09 octobre 2020 :

Stage « Prudis ».

12 au 16 octobre 2020 :

Stage « CSE, prise de mandat », pour les entreprises de plus de 300 salarié.e.s, où sont développés les thèmes suivants :

- Missions du CSE : approche légale et mandat syndical ;
- Les élu.e.s CSE, acteur.trice.s de la démarche CGT ;
- Porter les réclamations des travailleur.euse.s ;
- Intervenir sur les choix de l'entreprise ;
- Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail.

05 novembre 2020 :

Congrès de l'USR CGT 03 à Tronget.

10 novembre 2020 :

Journée d'étude santé travail, à l'Espace Bocage, à Tronget, avec pour thème « l'organisation du travail face à la pandémie » dans lequel deux sous-chapitres seront particulièrement développés : le télétravail et le rôle des CSE/CSSCT/CHSCT.

19 novembre 2020 :

Congrès de l'Union Locale CGT de Vichy.

23 au 27 novembre 2020 :

Stage « Niveau 2 – 2^{ème} partie » (suites de la 1^{ère} partie s'étant déroulée en novembre 2019).

24 novembre 2020 :

Congrès de l'Union Locale CGT de Moulins.

Calendrier des instances statutaires de l'UD CGT jusqu'au 31 décembre 2020

Bureau UD : 03 septembre 2020

CE UD : 10 septembre 2020

Bureau UD : 08 octobre 2020

CE UD : 22 octobre 2020

Bureau UD : 12 novembre 2020

CE UD : 03 décembre 2020

Gisèle Bascoulergue

Pour un syndicalisme proche, à l'écoute et revendicatif

Le 11ème congrès de l'Union Syndicale des Retraités CGT de l'Allier se tiendra, sous réserve des évolutions de la progression de la pandémie et des consignes de précautions sanitaires à observer, le 5 novembre prochain à Tronget. Les sujets à débattre sont nombreux tant les préoccupations spécifiques aux retraités le sont également.

La situation ne s'arrange pas Les revendications demeurent

Depuis notre 10^{ème} congrès, les attaques antisociales contre les retraités se sont fortement amplifiées.

Toutes les lois prises par le gouvernement, ces dernières années, s'en prennent aux droits des salariés actifs et retraités. Elles favorisent la répartition des profits aux actionnaires.

La loi « adaptation de la société au vieillissement » ne va pas au bout de ses préconisations. Faute de moyens nécessaires, elle ne répond pas aux fragilités dues au vieillissement.

Les ignobles et lâches attentats survenus en France, l'arrivée de réfugiés fuyant leurs pays en guerre, interviennent en pleine montée du chômage, de la précarité, de casse des acquis sociaux, favorisant ainsi la montée des idées ultra-libérales, racistes, xénophobes portées par l'extrême droite, une partie de la droite et des médias.

Notre USR a beaucoup œuvré pour développer les luttes sociales et spécifiques des retraités mais a aussi participé activement en solidarité et en complémentarité à celles des salariés actifs. Nous l'avons fait dans un contexte d'état d'urgence combattu par la CGT et dans un contexte d'unité syndicale compliqué et fragile.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, il y a deux ans et demi en mai 2017, les retraités de la CGT constatent que le Chef de l'État reste sourd à leurs revendications.

Emmanuel Macron avait annoncé qu'il ne s'attaquerait pas aux retraites et aux retraités, c'est tout le contraire que nous vivons.

Les retraités sont la cible privilégiée du Gouvernement pour compenser les cadeaux généreux accordés aux plus riches.

Il a augmenté de 25 % la CSG, maintenu le quasi-blocage des pensions et des retraites complémentaires.

Au total, sur les années 2018, 2019 et 2020, ce sont près de 2 mois de pensions sacrifiées pour les retraités.

Selon les études du ministère du travail, entre 1999 et septembre 2018, soit en 19 ans, le salaire moyen a augmenté de 47,2 % et les pensions de retraite, seulement de 26,7 %.

Le rétablissement de l'indexation des pensions sur l'inflation serait déjà un minimum.

Mais cela n'est qu'une première étape vers l'indexation sur les salaires, comme pratiqué auparavant et beaucoup plus efficace.

Cela permet une répartition des richesses plus juste, une progression du pouvoir d'achat des retraités en même temps que celui des actifs.

Elle permet aussi que les retraités profitent de la croissance.

En tout cas, il faut agir pour éviter que le pouvoir d'achat des retraités, contrairement aux affirmations du Gouvernement, ne se dégrade dans les années à venir du fait des réformes néfastes successives.

Les retraités revendiquent également :

- La suppression pure et simple de la CSG, ainsi que l'annulation de la hausse pour tous les salariés.
- La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires et le rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien de la pension de réversion selon le mode de calcul actuel.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité Sociale et l'ouverture d'un droit universel, dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.
- Le rétablissement de la 1/2 part des veufs ou veuves.

A l'heure actuelle, beaucoup de jeunes retraités ne perçoivent toujours pas la continuité syndicale comme une nécessité, et les retraités de longue date, croient et pensent encore que la syndicalisation n'est utile que lorsqu'on est toujours en activité.

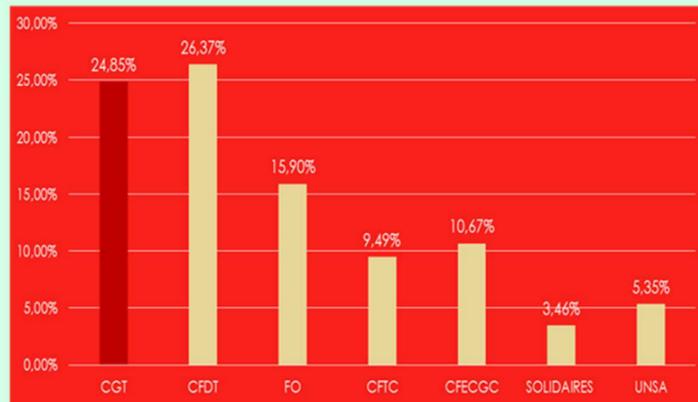
Au contraire, les retraités ont toute leur place avec les camarades actifs pour faire aboutir leurs revendications, renforcer la CGT et participer aux actions de la CGT sur l'ensemble du département.

Gérard Bonneau et Alain Brande

CAMPAGNE TPE DANS L'ALLIER

Les élections des Très Petites Entreprises se profilent dès le premier mois de 2021. Outre l'intérêt que ces élections suscitent pour les salariés concernés, elles comportent un enjeu d'importance pour la représentativité des différentes organisations syndicales. En attendant le prochain numéro d'Echo-Flash qui sera largement consacré aux élections, nous publions, ci-dessous, un condensé de la présentation qui sert de base aux échanges avec nos militants sur l'enjeu des ces élections.

Représentativité actuelle



Nombre d'inscrits

Secteur	Inscrits
Fonction Publique	5 150 092
CE-DP- DUP retenu	8 445 095
TPE	4 483 903
Chambres d'Agricultures	315 966

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ALLIER

ÉLECTIONS DE 2016

20582 INSCRITS

PARTICIPATION : 9,78%
(SOIT 2,2 POINTS DE PLUS QUE LE NATIONAL)

RÉSULTATS :
CGT: 32,07%
CFDT: 10,16%
FO: 14,21%
UNSA: 15,08%

N'oubliez pas vos masques d'électeurs...

Important

Proposition de réalisation d'une bande sonore

Mise à disposition d'une clé USB dans chaque UL afin d'assurer des passages de véhicules sono dans les quartiers et devant les entreprises de l'artisanat, dans les zones commerciales et les centres d'apprentissage...

Budget de campagne

Achat de 2 banderoles fronton : 500 €
 Courriers postaux, E-Flash : 2000 €
 Spots radio Allier : 1000/1500 €
 Affichage (type Giraudy) 49 panneaux : 5550 €
 Habillage véhicules : 600/700 €
Soit un total de 9650 à 10 250 euros identifiés à ce jour

Frais annexes envisagés : remboursements kms pour déplacements (déploiements, collages, etc...)

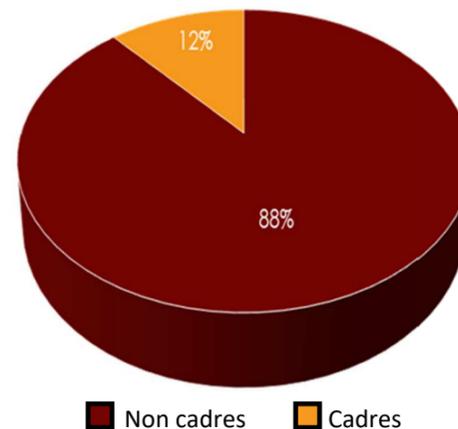
Soit un total général de 18 000 €.
 Participation à charge de l'UD de 10 000 € et de 2000 € par UL

POIDS DES SECTEURS

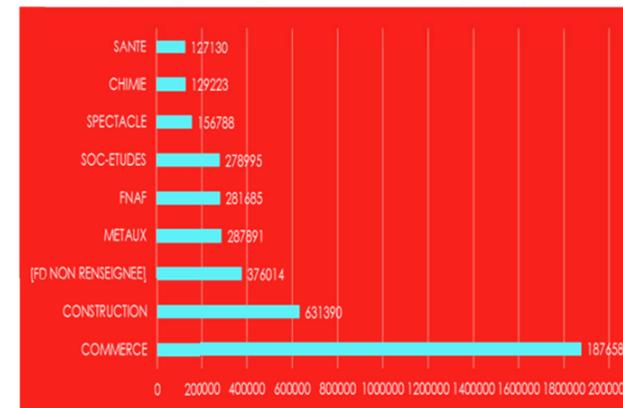
Les grands secteurs d'activités	Entreprises de 1 à 9	Nbre de salariés
Agriculture, sylviculture et pêche	82 246	162 596
Industrie	91 742	336 193
Construction	161 063	485 443
Commerce, transports, services divers	989 459	2 890 883
dont commerce et réparation auto	317 078	1 028 966
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	154 676	522 099
Total	1 796 264	4 397 214



POIDS DES CADRES



POIDS DES FÉDÉRATIONS



Calendrier électoral



Plan de campagne CGT

DU 1 AU 15 SEPT.

- Courriers sensibilisation syndicats
- Débat AG de rentrée
- 2 pages Echo-flash

Du 16 au 31 oct.

Déploiement petits commerces et cabinets médicaux

DU 21 AU 25 SEPT.

Lancement officiel de campagne avec conférence de presse

Du 16 au 30 nov.

Déploiement petits commerces et cabinets médicaux

Du 1 au 24 DEC.

Affichage et déploiement

Du 16 janv. Au 7 Fév. 2021

- Déploiement et collage
- Affichage 4m x 3m (type Giraudy)



No bodies is perfect !

2020

ETAPE 1 : CONVAINCERE LES MILITANTS POUR LES IMPLIQUER

ETAPE 2 : CONVAINCERE LES SALARIÉ-E-S DES TPE POUR GAGNER LE VOTE CGT

2021

A partir du 1 sept.

Flamme sur courriers UD/UL

Du 16 au 30 sept.

- Déploiement dans les bassins
- Débats dans les ul avec diaporama

DU 1 AU 15 OCT.

Distribution devant CFAI et campagne d'affichage

Du 1 au 15 novembre

- Courrier aux assistantes maternelles
- Numéro spécial d'Echo-flash

Du 4 au 15 JANV.

Déploiement petits commerces, cabinets médicaux et affichage

Du 16 au 15 janv.

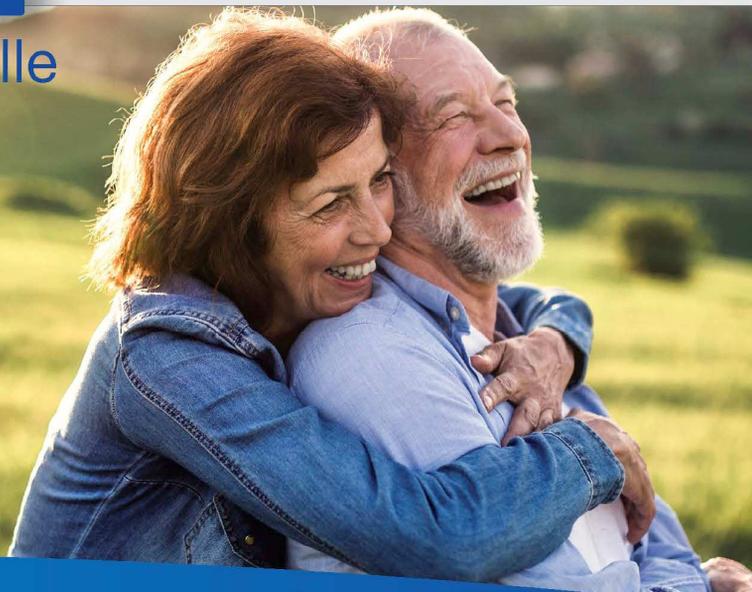
Spots radio : Fusion, RQQG, Coquelicot RMB, RCF.

GAMME INDIVIDUELLE

- TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Pour toute nouvelle adhésion

1 mois
de cotisations
OFFERT*
du 01/02/20
au 01/01/21



Engagée pour votre santé

• Vichy
30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex

• Montluçon
73 av. de la République
03100 Montluçon

• Moulins
87 rue d'Allier
03000 Moulins

• Clermont-Ferrand
16 rue Saint Gènes
63000 Clermont-Ferrand

www.mutuale.fr

JOINDRE UN CONSEILLER

02 54 56 41 41

Régie par le code de la mutualité soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne

Ségur de la santé : Des avancées, mais à quel prix ?

Depuis plus de deux ans, la CGT a multiplié les journées d'action dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Devant l'ampleur inégalée de la mobilisation des personnels pour faire entendre leurs revendications, le gouvernement a dû ouvrir les négociations dans le cadre du Ségur de la santé. La crise de la Covid-19 a servi de catalyseur en soulignant encore les limites de notre système de santé actuel. La CGT a pesé de toutes ses forces, tout au long de ce processus, malgré une méthode mise en place par le gouvernement qui n'a pas permis de traiter l'ensemble des demandes. Après consultation de ses bases syndicales, la fédération CGT santé et action sociale, première organisation représentative de la Fonction Publique Hospitalière, n'a pas signé le protocole (79,85 % des adhérents contre). Les contreparties auxquelles sont liées les maigres avancées suscitent de vives inquiétudes. En voici la démonstration par un comparatif de nos revendications et des réponses du gouvernement point par point.



Les mesures phares

SALAIRE :

La CGT = Augmentation immédiate de 300 € net minimum + rattrapage progressif jusqu'à 25 % du salaire grâce à la revalorisation des grilles de salaires qui correspond à la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans.

La Macronie = Augmentation de 183 € net en 2 fois avec le 1^{er} versement en janvier 2021 avec effet rétroactif dès septembre 2020 et le second en mars 2021.

A mi-chemin des 300 € que notre organisation syndicale demande.

Ces 183 € seront identifiés comme un complément de traitement indiciaire et non comme une revalorisation de la grille indiciaire.

EFFECTIFS :

La CGT = Augmentation des effectifs à hauteur des besoins de la population, c'est-à-dire 100 000 postes équivalents temps plein (ETP) dans les hôpitaux et 200 000 ETP pour le secteur social et médico-social (EHPAD).

La Macronie = Proposition de 15 000 postes pour l'ensemble des établissements de la santé et de l'action sociale (7500 non pourvus + 7500 créations) annoncée par le premier ministre.

Pour faire court, ceci n'est qu'une annonce, rien d'écrit à ce sujet, pour se rendre compte concrètement, leur proposition représente 3 postes supplémentaires par établissement, totalement insignifiant.

TITULARISATION :

La CGT = Titularisation des contractuels (équivalent des CDD du privé) et mise en place d'un plan de formation ambitieux.

La Macronie = Chaque établissement

devra faire une étude des besoins en effectifs supplémentaires et ce sera à la charge de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'accorder les besoins et de débloquer le financement.

Des axes pour le plan de formation ont été fixés et une mission sera lancée...
Pour ainsi dire, rien de concret...

TEMPS DE TRAVAIL :

La CGT = Réduction du temps de travail à 32h de jour et 30h de nuit.

La Macronie = Annualisation du temps de travail et fluctuation des horaires en fonction de l'activité.

Ceci n'est pas sans nous rappeler le fonctionnement des entreprises privées !

Sommes-nous au début de la fin des 35h ? Eh bien oui, c'est ce que le gouvernement souhaite...

RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITE :

La CGT = Reconnaissance de la pénibilité avec départ anticipé à la retraite à 55 ans pour les métiers soignants, médico-techniques, du médico-social et de l'action sociale.

La Macronie = Les aides-soignants et les auxiliaires puéricultrices garderaient leur catégorie active, c'est-à-dire partir à 57 ans à la retraite en passant en catégorie B (encadrement) alors qu'elles sont actuellement en catégorie C (ouvrière).



Rien pour toutes les autres professions alors qu'il y en a une multitude...

Les autres mesures du protocole

- Financer avec de l'argent public à hauteur de 1,7 milliards d'euros, les augmentations de salaire des 148 000 salariés du secteur privé lucratif, alors que dans le même temps, les entreprises de ce secteur versent chaque année des dividendes scandaleux à leurs actionnaires.
- Fusionner les différentes primes ne permettant plus de suivre l'évolution de chacune d'elles.
- Création d'une prime d'intéressement collectif par la voie de négociations locales. Les services devront remplir des objectifs spécifiques par le suivi d'indicateurs de résultats.
- Ils seront en compétition les uns contre les autres.
- Réduction du temps de repos entre deux journées de travail (intervalle de 11h au lieu de 12h actuellement). Rien de nouveau, il est courant que les 12h d'intervalle ne soient pas respectés actuellement.
- Proposition d'une contractualisation individuelle sur la réalisation d'un

quota annuel d'heures supplémentaires sur le principe : « Travailler plus pour gagner plus ! ».

- Favoriser des accords locaux dérogeant aux droits nationaux.
- Planning de travail : proposition sur la base du volontariat que les agents construisent leur planning en pleine autonomie avec une simple validation du cadre responsable du service ! Qu'en sera-t-il des agents qui ne seront pas volontaires ? Ils prendront les jours qui restent à travailler et les horaires les moins attractifs à effectuer ?

Des résultats non sans amertume

À l'analyse des grandes lignes du Ségur de la santé, il y a de quoi s'inquiéter grandement pour le futur proche tant pour les soignants, l'ensemble des personnels, les usagers/patients, leurs familles...

Le Ségur s'inscrit dans la continuité du plan « Ma santé 2022 » qui décime notre système de santé tant envié du reste du monde tout en faisant la peau des fonctionnaires hospitaliers.

Au premier chef, les soignants veulent pouvoir exercer leur métier comme ils

l'ont appris en formation et la reconnaissance salariale vient après dans la chronologie des revendications.

Pour eux, le Ségur est une imposture, il ne répond en rien aux difficultés qu'ils vivent sur le terrain.

183 € n'est pas négligeable effectivement, c'est du pouvoir d'achat mais cette somme ne fait pas oublier l'insatisfaction quotidienne à ne pouvoir exercer son métier sereinement en menant une course contre la montre permanente !

Le Ségur de la santé est-il la fin de l'usure au travail ?

La CGT revendique un ratio soignant/patient digne de ce nom.

La priorité des priorités c'est bien cela, du personnel en nombre suffisant dans les établissements avant toute autre chose.

A contrario, la CGT considère le Ségur comme un pansement sur une jambe de bois,

Au prix de nombreuses contreparties développées dans l'analyse du Ségur, c'est clair, le gouvernement espère calmer la gronde des personnels de santé mais nous sommes loin du compte au vu des nombreuses autres attaques et notamment celles qui portent sur la remise en cause des 35h et les coups bas à l'encontre du statut de fonctionnaire.

A ce jour, la CGT est la seule organisation syndicale à avoir le courage de ses convictions et il n'est pas question de sacrifier aucuns conquies sociaux durement acquis.

Il convient donc d'amplifier les mobilisations pour stopper le gel du point d'indice, parce que c'est bel et bien le salaire qui fait la retraite et non le cumul de prime.

Il faut convaincre les salariés de la santé et du médico-social qu'il n'y a que le rapport de force qui paye. Ceci passe par

une implication personnelle pour un résultat collectif. C'est bien « le tous ensemble » qui fait bloc au libéralisme.

Il nous faut continuer à donner à réfléchir aux citoyens de rejoindre les personnels de santé lors de journées de mobilisations locales ou nationales. C'est bien là notre intérêt commun.

Les prochaines étapes de mobilisations sont des opportunités à saisir, le 17 septembre en journée nationale interprofessionnelle et le 15 octobre en journée nationale à l'appel de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale. Voilà de nouvelles occasions de descendre sur le pavé !

Car comme le disait en son temps Jean Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. ».

Angélique Himbert-Bernard



Quand la direction de la SNCF déraile !

Et un de plus ! Après Jacky Belin, Sébastien Claire, c'est aujourd'hui, Hervé Gonthier, Secrétaire CGT du secteur Auvergne/Nivernais qui fait l'objet de représailles de la part de sa direction. Ainsi, le lundi 24 août 2020, il était convoqué au commissariat de Moulins afin de s'expliquer sur un pseudo outrage envers des cadres de la SNCF. Quarante militants de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Nièvre, cheminots et interpro avaient décidé de l'accompagner devant le commissariat. Retour sur cette funeste tentative d'intimidation.



Echo-Flash : *En premier lieu, pour toi, l'homme de combat, le militant, comment vis-tu cette nouvelle attaque de ta direction ?*

Hervé Gonthier : Je suis partagé entre la colère et la détermination. Colère face à l'esprit revancharde dont fait preuve ma direction contre les luttes que les cheminots mènent depuis plusieurs années. La criminalisation de notre activité syndicale est inacceptable car nous ne sommes pas des voyous ! Mais aussi détermination car cette plainte démontre que nos combats sont légitimes et que la direction n'a aucun argument valable à nous opposer face à nos revendications et nos propositions. Le 23 janvier dernier, lors du rassemblement dans la gare de Clermont-Ferrand, les cheminots ont symboliquement déposé leurs tenues et leurs outils de travail pour dénoncer à la fois cette réforme injuste des retraites par points, mais aussi les conséquences désastreuses de la réforme ferroviaire de 2018. Cela s'est fait partout en France, dans diverses professions sans que cela n'engendre aucune plainte, sauf à Clermont-Ferrand !

E.F : *La solidarité dans la CGT s'est, une nouvelle fois,*

exprimée ce 24 août pour t'accompagner. Ce soutien est-il important à tes yeux ?

H.G. : Il est révélateur des valeurs de solidarité et de fraternité que nous portons tous au sein de la CGT ! Pour être franc, je ne souhaitais pas de rassemblement, mais des camarades m'ont convaincu qu'il ne fallait en aucun cas banaliser cette situation afin qu'elle ne devienne pas la norme, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des martyrs de la cause syndicale. Laurent Indrusiak, le secrétaire de notre UD, maintes fois convoqué lui aussi, a raison lorsqu'il m'a dit qu'on ne pouvait accepter toute forme de criminalisation de l'action syndicale !

E.F : *Quelles sont les nouvelles étapes de mobilisation en construction au sein de la SNCF et les points de vigilance ?*

H.G. : il y a dans un 1er temps la journée d'action interprofessionnelle du 17 septembre prochain. Concernant la SNCF, les

conséquences de la réforme ferroviaire de 2018 se font sentir. Fermeture de gares et de guichets, suppression massive d'emplois, fermeture des petites lignes régionales, déshumanisation des gares et des trains, mise en concurrence de certaines lignes...

Les annonces d'un plan de relance sont un nouvel enfumage de la part du gouvernement. L'intervention des cheminots, avec la population, sera de nouveau nécessaire dans les mois à venir pour ne pas laisser les libéraux saccager encore un peu plus le service public ferroviaire.

Propos recueillis par J.P. Pradel

En préparation :

La CGT s'apprête
à fêter les

75 ans de la sécu

le 7 octobre 2020.